PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1 — M. Gaétan Boutin # 2
M. Mathieu Breton # 3, Absent — M. Jocelyn Lantagne # 4
Mme Johanne Sabourin # 5 — M. Yvon Lantagne # 6, Absent

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 33

2022-06-81 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolut à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2022
4. Correspondance et informations
   a- Lettre d'Enviroboue
   b- Renouvellement de l'adhésion au réseau informatique municipal
   c- Lettre de l'évêché
   d- Demande de don de la fondation du rein secteur Amos
5. Soumission pour réparation de clôture au bassin
6. Dérogation mineure
7. Ajout d'un téléphone IP à la maison du citoyen
8. Appui à la corporation de développement pour signer une entente sous le volet interculturel
9. Demande de la DG pour faire 2 formations
10. Disposition de la niveleuse
11. Soumission pour l'achat de 2 portables
12. Offre pour achat de terrain pour installer borne sèche
13. Dépôt du rapport budgétaire du mois de mai 2022
14. Adoption des dépenses
15. Varia : séance en zoom
16. Période de questions du public
17. Levée

Adoptée

2022-06-82 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MAI 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolut à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022.

Adoptée

CORRESPONDANCE :

2022-06-83 LETTRE D'ENVIROBOUE

ATTENDU QUE le prix du carburant à atteint un sommet historique;

ATTENDU QUE monsieur Ghislain Morin, d'Enviroboue, a fait calculer cette augmentation par son comptable qui établissait une augmentation de 14 %;

ATTENDU QUE monsieur Morin a décidé d'augmenter de seulement 8 % ses tarifs;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la hausse de 8 % demandé par Enviroboue.

Adoptée

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION RIM

Les membres du conseil ont décidé de ne pas renouveler l'adhésion au réseau informatique municipal.

2022-06-84 LETTRE DE L'ÉVÊCHÉ

ATTENDU QUE nous devons être propriétaires du terrain pour la subvention accordée par les deux paliers de gouvernement;

ATTENDU QU'une promesse d'achat a été faite en mars 2022 à l'évêché concernant le terrain pour le futur site du centre récréatif Dominic Boutin;

ATTENDU QUE la promesse d'achat va comme suit le terrain en entier pour 50 000 $ ou la moitié pour 30 000 $;

ATTENDU QUE l'évêché a accepté notre promesse d'achat;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la réponse favorable du diocèse d'Amos.

Adoptée

2022-06-85 DEMANDE DE DON DE LA FONDATION DU REIN-SECTEUR AMOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de faire un don de 50 $ à la fondation du rein-secteur Amos. Cependant, concernant les futurs dons nous allons revoir la pratique.

Adoptée

2022-06-86 SOUMISSION POUR RÉPARATION DE LA CLÔTURE AU BASSIN

Avant de donner le contrat pour la réparation de la clôture au bassin, les membres du conseil désirent que nos deux journaliers essaient par eux-mêmes de réparer la clôture. Si toutefois cela ne fonctionne pas il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyée par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolue à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de multi service maxx au coût de 5 173.88 $ taxes incluses pour réparer la clôture du bassin.

Adoptée

2022-06-87 DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure du 65 chemin du Boisé.

- La dérogation consiste en un premier temps à régulariser la marge de recul latéral sud-est du garage (1.83 m) qui est inférieure à la marge minimale prescrite de 2.0 mètres.
- Le deuxième point est de règlementer l'abri « 'A »' qui a été implanté sans permis de construction et par la suite régulariser la distance entre celle-ci et le garage afin de respecter la distance de 2 mètres prescrite.

Adoptée

2022-06-88 **AJOUT D'UN TÉLÉPHONE IP À LA MAISON DU CITOYEN**

Les membres du conseil ont décidé d'attendre pour l'ajout d'un téléphone IP Supplémentaire. Par contre, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la soumission de sécur-alert pour l'installation du module IP de système d'alarme au coût de 625 $ taxes non comprises.

Adoptée

2022-06-89 **APPUI À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT POUR SIGNER UNE ENTENTE SOUS LE VOLET INTERCULTUREL**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyée par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent de donner leur appui à la corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery pour signer une entente sou le volet interculturel.

Adoptée

2022-06-90 **DEMANDE DE LA DG POUR FAIRE DEUX FORMATIONS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la demande de la directrice pour faire deux formations aux coûts de 400 $ chacune taxe en sus. Les formations totalisent 52 heures au total et sont des formations comment effectuer les appels d'offres.

Adoptée

2022-06-91 **DISPOSITION DE LA NIVELEUSE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu par les membres du conseil présent de se départir de la niveleuse, un appel d'offres sera fait et le plus offrant partira avec la niveleuse.

Adoptée

2022-06-92 **SOUMISSION POUR ACHAT DE DEUX PORTABLES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la soumission de stéréo plus pour l'achat de deux portables, qui serviront à la directrice générale et au maire au coût de 1 954.55 $ taxes en sus.

Adoptée

OFFRE POUR ACHAT DE TERRAIN POUR INSTALLER BORNE SÈCHE

Les membres du conseil présent ont demandé de reporter ce point à la prochaine séance pour pouvoir analyser le dossier.

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE MAI 2022

2022-06-93 **ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolue à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les dépenses du mois de mai 2022 et celles prévisibles de juin 2022, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de mars pour un total de 42 488.66 $
Versement par chèque C2200059 à C22000068

Paiement en ligne sécurisée L220037 à L2200043
Paiement par transfert électronique P2200067 à P2200076

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de juin 2022
Salaires payés en mai 2022
D2200066 à D22000092 pour un montant total de 12 360.87 $

Adoptée

VARIA : SÉANCE EN ZOOM

Les membres du conseil présent ont avisé que dorénavant les séances du conseil seront uniquement en présentiel.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-06-94 LEVÉE

À 20 h 40, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent que la séance soit, et est levée.

Adopté

André Rioux, maire	Martine Lachaine, directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim